ROUBAIX

LA VIE SPORTIVE

Voir à notre Vie Sportive *les Résultats complet. d'hier à*

AUTEUIL

Voir à notre Vie Sportive *et à notre* Dernière Heure, *les Pronostics pour aujourd'hui à*

MAISONS-LAFFITTE

L'exhibition de Buffalo Bill

L'arrivée à Roubaix de la troupe du colonel Cody, a constitué un véritable évènement.

Pour un remue-ménage, ça a été un remue-ménage.

Des groupes de cow-boys du Far-West, à la face rasée, abritée par l'ample feutre yankees, déambulaient par les rues. Et l'on rencontrait de temps à autre (entre un peignage et une filature !) un groupe de Peaux-Rouges authentiques tels que nous nous les figurions lorsque nous dévorions les romans de Mayne Reid ou de Fenimore Cooper. Ces Indiens placides au faciès impénétrable, passaient indifférents au succès de curiosité dont ils étaient l'objet.

Le fait est que la ville de Roubaix constituait un cadre peu banal aux derniers descendants de ces enfants de la Prairie, dont la race régna jadis sur tout le continent américain.

L'arrivée des trains spéciaux amenant la troupe et son matériel avait de grand matin amassé quantité de monde aux environs de la gare de Croix.

Les caravanes se sont dirigées rapidement vers la pâture Maufait, par la rue de la Gare (à Croix), la Grande-Rue, la rue de Roubaix, puis sur le territoire de Roubaix, les rues de Lille, Neuve, la Grande-Place, les rues Pierre-Motte et de Lannoy.

Comme bien on pense, le service des tramway de Roubaix à Lannoy en a éprouvé des perturbations. Il n'était pas rare de rencontrer sept à huit voitures bondées de voyageurs se dirigeant à la queue leu-leu vers la Justice.

Les premiers fourgons de Buffalo-Bill sont arrivés à 5 h. 1/2 à la ferme Maufait.

Autour de la piste de 145 mètres sur 45, les gradins se sont élevés rapidement. Huit mille spectateurs peuvent s'y installer.

Tout autour, les tentes des cows-boys et des centaures cosmopolites du colonel Cody, les wigwams du campement indien, bizarrement enjolivés de naïves peintures représentant des guerriers ou des animaux ; les écuries, les cuisines, etc, formaient un effet très pittoresque.

La foule des Roubaisiens venus voir le montage était maintenue par de nombreux agents de police.

Le service d'ordre fut impeccable.

Malheureusement les travaux ont été marqués par un accident.

Un garde d'écurie, M. Willam Watter, 26 ans, sujet anglais, a été contusionné aux reins par la chute d'un mat.

M. le docteur Dubar a donné les premiers soins au blessé et l'a fait ensuite admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les deux représentations de l'après-midi et du soir ont eu un succès considérable. La vaste enceinte était presque comble en dépit du mauvais temps qui dans nos régions ne manque jamais de gâter les plus belles choses.

Les manœuvres de ces admirables cavaliers éclairées par la lumière de 67 lampes électriques, constituent un spectacle inoubliable.

Les Roubaisiens lui ont d'ailleurs fait honneur et nous ne croyons pas que Buffalo-Bill ait à se plaindre de l'accueil de nos concitoyens.

Détail intéressant : le cirque dont le personnel humain comprend exactement 780 têtes, dépense journellement 20.000 francs, dont la moitié profite à la localité où il exerce.

—o—

UN PROXENETE ARRETE

Jeudi matin, vers 4 heures, au cours d'une visite inopinée faite par M. Dequenne, commissaire chef de la sûreté, accompagné du sous-brigadier et de 8 agents, dans les logements garnis.

M. Jules Cottencer, 48 ans, propriétaire du Bar Central, boulevard de Paris, 9, a été mis en état d'arrestation pour excitation de mineures à la débauche.

Quatre jeunes filles trouvées couchées au rez-de-chaussée et au premier étage, ont été conduites au dépôt de sûreté.

Ce sont les nommées D... C..., 20 ans ; L... E..., 21 ans ; P... J..., 19 ans, et V... M..., 20 ans.

L'enquête ouverte immédiatement a révélé des faits très graves à la charge de Cottenier. Les témoins sont très affirmatifs.

Les malheureuses jeunes filles ont été très affirmatives dans leurs déclarations d'où il ressort qu'elles étaient exploitées d'ignoble façon par le répugnant proxénète, tenancier du bouge surveillé discrètement depuis un certain temps déjà par les limiers de M. Duquesnes.

Comme il fallait s'y attendre, Cottenier a nié énergiquement les faits relevés à sa charge. Il a été conduit à Lille, à 4 heures de l'après-midi par deux agents de la sûreté.

Le triste sire, sujet belge, a déjà son casier judiciaire amplement garni. Il porte notamment une condamnation à un an de prison pour escroquerie.

Plusieurs autres établissements suspects situés sur le même boulevard ont été visités sans succès.

—o—

LES AGENTS SONT DES BRAVES GENS

Mercredi vers 6 h. 1/2, les agents Averbecke et Decroix ont prévenu un évènement qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves s'il n'avait été arrêté.

Ayant été avertis qu'un boucher domicilié à Tourcoing, un sieur C... V..., 24 ans, rendu furieux par une querelle de ménage, s'était muni d'un revolver chargé, porté rue Daubenton, à la rencontre de sa conjointe, née V... H..., ils se mirent à la recherche de l'individu qu'il rencontrèrent et arrêtèrent à l'estaminet Delcroix.

Le sieur C... V... fut effectivement trouvé porteur d'un revolver dont le barillet contenait cinq cartouches.

—o—

TRAVAILLEZ, CAMINES !

Les agents Bosman et Wienne ont mis en état d'arrestation, mercredi vers midi vingt, les nommées Adolphine Créteur, 14 ans, demeurant rue des Fossés, 17 ; Julia Créteur, 12 ans, même adresse, et Maria Dezitter, 12 ans, demeurant rue de la Limite, 15, à Croix, qui mendiaient rue du Curé.

—o—

UN VIEUX MENDIGOT

Mercredi, vers 7 heures et demie du soir, l'agent Masquelier, a mis en état d'arrstation ru du Curé, le sieur Louis Carrette, 62 ans, trieur, demeurant rue du Chemin de fer, 57, qui mendiait de porte en porte.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Ernoult-Bayart frères, Louis Basson, 18 ans, apprêteur, demeurant rue Ste-Elisabeth, 30, a été brûlé au coude gauche par un tambour de manique ; 8 à 10 jours de repos.

— Chez MM. Félix Vanoutryve et Cie, Oscar Tetlelin, 32 ans, tisserand, demeurant à Mouvaux, rue Vauban, 35, a été blessé à la jambe gauche en traversant son atelier ; 12 jours de repos.

— Au même établissement, Victor Roose, 50 ans, peintre, demeurant au Blanc-Seau, quai des Marinfers, 4, s'est fait une violente contusion à la cheville gauche en tombant d'une échelle ; 15 jours de repos.

— Un électricien de chez M. Motte-Bossut fils, Jean Jonckère, 38 ans, demeurant boulevard de Colmar, 43, a été pris par l'arbre de transmission avec lequel il tourna deux fois. Il en résulta des plaies au côté et au bras droit et à la figure ; 8 à 10 jours de repos.

— A la fonderie de l'Epeule, le jeune Richard ru Jemmappes, cour Duquesnoy, 20, a été contusionné au genou droit en butant contre un chassis ; 12 à 15 jours de repos.

— Au peignage de la rue du Collège, Henri Verhelst, 43 ans, brouetteur de laines, demeurant rue Saint-Louis, cour Lebrun, 10, a été piqué à la main gauche par un chardon ; 15 jours de repos.

— Jules Fiévet, 45 ans, demeurant rue Verte, 18, à Croix, teinturier chez MM. Motte et Delescluse frères, s'est fait une hernie en glissant ; quelques jours de repos.

— Chez MM. Leveugle frères, Albert Varasse, 29 ans, forgeron, demeurant rue de la Fonderie à Tourcoing, a reçu un éclat de fer dans l'œil droit ; 8 jours de repos.

— Au même établissement, Jean-Baptiste Dutilleul, 32 ans, chaudronnier, demeurant rue de l'Ommelet, 126, a été blessé à la main gauche par un éclat de fer ; 8 jours de repos.

— Chez MM. Prouvqst-Scrépel fils, le 28 juin, à 8 heures du matin, Jules Halluimieux, 17 ans, tisserand, demeurant à Wattrelos, hameau du Petit-Paris, a été contusionné à la main gauche par le rouet de son métier ; 10 jours de repbos.

Informations et Communications diverses

UNION DES OUVRIERS TISSEURS DE ROUBAIX. — Assemblée générale ordinaire dimanche 2 juillet, à 10 heures et demie du matin, chez M. G. Eeckhout, cafetier, (anciennement Oscar Lefébvre) 126, rue de la Gare à Roubaix.

Ordre du jour : 1. Compte rendu de la commission d'organisation ; 2. Projet de nomination de Commission provisoire ; 3. Questions du 1er versement ; 4. Questions diverses. — Urgence.

LE TRAIN DE PLAISIR qui sera fait les 2 et 23 juillet et 13 août prochains de Lille sur Os-Menin arrivera :

à Nieuport-Bains à 10 heures 43 matin au lieu de 10 heures 47 et en repartira le soir à 8 heures 21 au lieu de 8 heurs 27.

L départ de Blankenberghe, le soir, aura lieu à 9 heures 10 au lieu de 9 heures 13.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE » — Recette mensuelle dimanche matin de 10 heures et demie à midi au local, Café Bruno, 1, rue du Grand-Chemin.

CERCLE MODERNE. — Ce soir, à 8 heures précises, réunion du comité. A 8 heures trois quarts, répétition pour la section dramatique. — Samedi 1er juillet, à 8 heures trois quarts, répétition générale pour la section chorale mixte. A l'issue de la répétition, fête intime en l'honneur de M. Augustin Dubus fils, membre de la section sportive qui s'est classé second au championnat national d'escrime, organisé par l'Académie d'armes du Nord, dimanche dernier au Palais-Rameau, à Lille.

TOMBOLA POUR LES TABLEAUX DE CHEZ CARRETTE, RUE DE L'EPEULE, 210. — Une partie des lots n'ayant pas été réclamés, les détenteurs de numéros gagnants sont priés de conserver leurs numéros. Il sera fait le 23 juillet, un second tirage de tous les lots restants.

Les numéros suivants sortis au premier tirage, ne participeront plus au nouveau.

3511 — 4832 — 2126 — 7149 — 6962 — 1303
3477 — 4341 — 4801 — 6849 — 4843 — 3439
7556 — 2565 — 1330 — 1534 — 3437 — 4181
1207 — 6315 — 7090 — 1449 — 1027 — 518
3040 — 2164 — 4441 — 5219

On peut se procurer les billets restants chez Carrette, rue de l'Epeul, 210.

COMMISSIONS MUNICIPALES. — Aujourd'hui vndrdi 30 juin courant, à 6 heures et demie du soir, réunion des 6e et 3e commissions municipales.

Ordre du jour : 1. Voirie municipale : Emploi des pavés neufs et vieux pendant l'antiée 1905 ; répartition ; propositions. — 2. Voirie municipale : Prolongement de la rue de Constantine; proposition de la Compagnie du Chemin de fer du Nord. — 3. Voirie vicinale : Pavés de rebut provenant de la Grande-Rue ; proposition d'échange. — 4. Voirie vicinale : Exercice 1906 ; budget ; propositions de MM. les agents voyers. — 5. Chemin de fer : Passage à niveau du boulevard d'Halluin ; établissement d'une passerelle pour piétons ; dépenses d'entretien ; communication.

ENFIN ! — L'école de natation sera ouverte au public à partir du samedi 1er juillet.

Conformément au règlement, l'école est exclusivement réservé aux dames, le mercredi de 3 heures du soir à la fermeture et le vendredi de 5 heures du matin à midi.

Dépôt des Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar.
612-4.

Théâtres, Fêtes et Concerts

La Fête Nationale du 14 Juillet

Nous donnons ci-dessous le programme de la Fête Nationale :

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

Jeudi 13 juillet, à 9 heures du soir : Grande Retraite aux Flambeaux, par l'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français, avec le concours de la Société municipale de Gymnastique « La Roubaisienne ».

Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de Bienfaisance.— Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices. — Distribution de gâteaux aux élèves des écoles gratuites de la Ville. — Concours de pigeons-voyageurs organisés par les fédérations colombophiles de la Ville. Prix : Objets d'arts.

A sept heures du matin. — 12 concours de pinsons, 300 francs de prix en espèces. — Jeux populaires dans tous les quartiers de la Ville.

De 8 à 10 heures. — Courses vélocipédiques au Parc de Barbieux. 325 francs de prix.

A 9 heures du matin, au Boulevard Gambetta. — Formation du défilé des élèves des écoles communales de garçons.

A 9 heures 1/2, sur la Grand' Place. — Mouvements d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot. Défilé des élèves des écoles communales de garçons. Les pupilles de la société municipale de gymnastique « La Roubaisienne » formeront la tête du défilé. Réception des Instituteurs à la Mairie.

A 10 heures, près du Pont de la Vigne.— Concours de pêche. 200 francs de prix en espèces. Les inscriptions seront reçues chez M. A. Dubus, Grande-Rue, 277, siège de la société « Les Vrais Pêcheurs de poissons blancs ». La distribution des prix aura lieu chez Henri Huyghe, cabaretier Rue de la Vigne, 132, angle du quai de Nantes.

A la même heure. — Au Théâtre du Fontenoy, Salle Dominique, rue de l'Alouette, Salle Leman, rue de Lannoy: 63, Concours de chant individuel et concours pour duos, trios et quatuors lyriques pour voix d'hommes, de femmes et de voix mixtes. Diplômes et 650 francs de prix en espèces. (Voir l'affiche spéciale). Les inscriptions sont reçues à la Mairie, Bureau de Contributions.

A la même heure. — Salle Gustave Eckout, rue de la Gare ; chez M. H. Leclercq, rue Watt, 57 ; chez M. Henri Detenmerman, « Casino des Familles », Rue Pierre Motte et salle du Café Pandore, Rue Pauvrée, Concours de Déclamation, monologues dramatiques et comiques, comédies (tot Civil), et chez M. Delannoy, rue Fourcroy, 28 et drames, 450 francs en espèces, diplômes et ouvrages littéraires. (Voir l'affiche spéciale) Les inscriptions sont prises à la Mairie (Bureau de l'Etot Civil), et chez M. Delannoy, rue Fourcroy, 28.

A 11 heures précises. Défilé du Cortège. — Itinéraire : Place du Travail, boulecard du Cateau, rues Nicolas Poussin, Jean Goujon, du Tilleul, de Bouvines, du Moulin, Chanzy, de Lille, du Curoir, Sébastopol, place du Trichon, rues du Bois, de l'Hospice, de la Gare, Grand' Place.

A l'issue du cortège, devant l'Hôtel de Ville, exécution de la *Marseillaise*, par les sociétés instrumentales subventionnées. A midi, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, réception des Comissions des Sociétés, Vins d'honneur.

A 3 heures, à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, Joutes sur l'eau avec le concours de la fanfre de Beurepire. 150 francs de prix en espèces. M. Lesaffre-Moors, cabaretier, boulevard Gambetta, 258, reçoit les inscriptions. La distribution des prix aura lieu chez M. Alfred Bourgeois, boulevard de Colmar, 1.

De 3 heures et demie à 6 heures, place de la Justice, lancement de ballons pilotes et de sujets comiques par M. Georges Glorieux fils. La grande fanfare se fera entendre pendant ces divertissements.

A 4 heures, place de la Liberté, fête d'escrime organisée par la société d'armes « La Redoutable ». La société de trompettes « L'Ancienne », se fera entendre pendant cette fête. A la même heure, place d'Amiens, fête d'escrime donnée par la société d'armes « La Redoutable du Cul-de-Four ». La société « Les Trompettes Roubaisiens » prêtera son concours.

A 4 heures et demie, place de la Nation, fête de gymnastique organisée par la société « Ancienne » avec le concours de la Philarmonique du Jean Ghislain.

De 4 heures et demie à 8 heures et demie, place du Fontenoy, concert public par la société de trompettes « Les Enfants du Nord », la fanfare des Arts, les Accordéonistes roubaisiens et la fanfare « L'Espérance ».

A 5 heures, place du Travail, fête de gymnastique organisée par la société municipale « La Roubaisienne ». La fanfare Delattre prêter son concours.

A 6 heures, place de la Justice, ascension aérostatique par M. Georges Glorieux fils, qui montera le balon « La Ville de Roubaix ».

A partir de 9 heures, au kiosque de l'Grand' Place et au square Pierre Catteau, grands concerts publics. 1. Grand' Place, par la Grande Harmonie et l'Union des Travailleurs ; 2. au square Pierre Catteau, par l'Union des trompettes, la Concordia-Harmonie et la Cœcilia roubaisienne.

De 9 heures à minuit, grands bals populaires : à l'angle des rues de Béthune et du Luxembourg place de la Liberté ; à l'angle des rues ois Decottignies et Rouget de l'Isle ; place du Trichon ; à l'angle des rues de l'Epeule et Watt ; de Flandre et Dombasle ; d'Oran et d'Alger ; de la Chapelle Carrette et Richard Lenoir ; place Carnot ; boulevard Gambetta, près le quai ; à l'angle des rues de la Vigne et de l'Hommelet.

Illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno, à l'Hôtel de Ville, au square Pierre Catteau, à la Grand' Place et aux bals populaires.

Les débits de boissons pourront rester ouverts durnt la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

Cinéma gratis t. l. jours : Galeries Lloises

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 29 juin

Naissances. — Fernand Bonduel, rue Lafontaine, cour Vanhoutte, 7. — Marie Delmotte, rue du Fresnoy, 63. — Pierre Billiet, rue Lacrème, cour Debruyne. —Marcel Carlier, boulevard de Cambrai. — Raymonde Vanmieghem, boulevard de Cambrai. — Marcel Renard, rue Roeroy, maisons Julien Lefebvre. — Sibylle Delplanque, rue Daubenton, 2. — Florent Mullez, rue de Cartigny, cour Chevalier, 7. — Désiré Hespel, rue Ste-Elisabeth, cour Derreumaux, 12.

Décès. — Marguerite Putz, 33 ans, ménagère, rue des Fleurs, 39. — Omer Cardon, 2 ans, rue Beaumont, 16. — Pierre Dupondchelle, 65 ans, sans profession, rue Pellart, 163. — Suzanne Delaisse, 1 mois, rue Blanchemaille.

TOURCOING

NEVEU VOLEUR

Charles Theys, âgé de 20 ans, journalier, demeurant rue de Berkem, entra, mercredi, vers 4 h. 1/2 du soir, chez son oncle A. Vanasche, cabaretier, rue du Pont-de-Neuville, 94, et demanda une chope. Mme Vanasche servit son neveu et monta un bol de tisane à son mari malade et couché au premier étage. Theys, resté seul, en profita pour entrer dans la cuisine attenante à l'estaminet, prendre la tirelire des enfants Vanasche, placée sur une étagère et s'enfuit.

Cependant Mme Vanasche, en descendant quelques instants plus tard, constata la disparition subite de son neveu qu'elle trouva anormale. Elle eut bientôt le mot de l'énigme en s'apercevant du vol dont elle venait d'être victime. Elle en fit part à son beau-frère, M. J.-B. Vanasche, couvreur, demeurant rue Rouget-de-l'Isle, qui, après sa journée, était venu chercher des nouvelles du malade. Le couvreur se mit aussitôt à la recherche de Charles Theys. Il le rencontra vers huit heures et demie dans la rue de Toulon, et sans demander d'explications, l'appréhenda et le mena au poste de police de la Croix-Rouge, où il fut écroué.

Theys avait défoncé la tire-lire à coups de l'estaminet de son oncle et en avait retiré le contenu ; quant au contenant, il s'en était débarrassé en le jetant dans une pâture bordant la route.

Au moment de son arrestation, Theys portait encore une somme de 1 fr. 70 ; le deste avait été dépensé dans divers estamines. Interrogé, le voleur déclara d'ailleurs que la tirelire ne contenait que 2 fr. 65.

Mis à la disposition de M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, il a été longuement interrogé jeudi, et maintenu en état d'arrestation. Theys est un sujet peu recommandable ; il ne travaille que rarement ; en outre il a déjà subi 3 condamnations pour vol. Il devait se rendre à Lille avant le 30 juin pour purger une peine de 2 mois de prison pour vol.

Il sera déféré au parquet ce matin.

—o—

LA DUCASSE DU BLANC-SCEAU

Dimanche prochain aura lieu la ducasie du Blanc-Sceau dont voici le programme :

Samedi, à 8 h. 1/2 du soir, sur la Place, grand concert donné par l'Harmonie du Banc-Sceau, la Muse des Travailleurs, les Folichons et le Club Moderne.

Dimanche, à dix heures et demie, rue du Blanc-Sceau, près de la rue du Fresnoy, grand cortège auquel sont invitées toutes les sociétés du quartier indistinctement. Des primes seront tirées au sort entre les sociétés présentes. Revue des sociétés par la Commission des Fêtes. Le cortège parcourra les principales rues du quartier. A midi, place de l'Eglise, lâcher de pigeons par la Fédération colombophile du Blanc-Sceau. A 4 heures, concours de pinsons chez M. Renard, chemin de la Makelerie. A 7 heures, grand bal au Café de l'Harmonie, rue Lhomond.

Lundi, à 6 heures du matin, grande braderie rue de Mouvaux. A 4 heures de l'après-midi, jeux dans tout le quartier. A 8 heures, bal ambulant qui parcourra toutes les rues. A dix heures et demie, boulevard Descat, grand feu d'artifice.

—o—

REGATES INTERNATIONALES

—Dimanche à 3 heures, grandes régates internationales sur le canal du Blanc-Sceau, avec le concours de nombreuses sociétés. Les courses de canots automobiles ont réuni dix engagements dont 3 de canots belges.

—o—

GRAVE ACCIDENT dans UNE FILATURE

Mercredi, dans l'après-midi, M. Joseph Leblanc, 17 ans, gill-boxeur, demeurant, 23, rue du Prince, était occupé dans la filature de M. Motte-Dewavrin, 31, rue des Anges. A un moment donné, il voulut rattraper un ruban de laine, qui prenait une fausse direction de machine. Mal lui en prit, car il se fit prendre l'index droit dans un engrenage. Ce doigt fut gravement contusionné et le tendon extenseur en fut partiellement détruit.

M. le docteur Duquesnoy qui a soigné le blessé, a prescrit une incapacité de travail de 5 à 6 semaines.

—o—

UNE GREVE DE TIREURS DE CORDE

Jeudi matin, 17 tireurs de corde sur 25 qu'occupe la fabrique de tapis de M. Honoré, rue de la Latte, se sont mis en grève. Ils réclament une allocation de dix centimes pour chaque grille qu'ils démontent. Cette allocation, qui serait déjà accordée dans tous les autres établissements, augmenterait le salaire de chaque tireur de cordes de 1 franc par semaine environ. Cette augmentation ne serait pas excessive, vu le peu d'élévation du salaire moyen de cette catégorie d'ouvriers, 7 à 10 fr. par semaine.

Les grévistes ont eu une entrevue avec leur patron dans la soirée de jeudi.

Nous voulons croire, que la question sera bientôt réglée et qu'il ne s'agit en somme que d'un incident d'atelier.

LES BARAQUES DE LA FOIRE

Il a été procédé hier, à l'adjudication du droit exclusif de construire des baraques de la foire pendant neuf années.

Le bureau était composé de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, MM. Masurel-Leclercq et Saison, conseillers municipaux, et de M. Bulté, Receveur municipal.

Comme il n'a été produit aucune offre d'exécuter le travail en question moyennant un prix inférieur ou égal à celui de 7 fr. indiqué comme maximum au cahier des charges, l'adjudication n'a pas été prononcée.

En conséquence l'administration recevra, pendant la huitaine les offres des amateurs et passera marché, s'il y a lieu, avec celui qui aura offert le prix le plus avantageux pour les marchands forains.

—o—

LA FRAUDE

Les douaniers du Risquons-Tout ont arrêté mercredi soir, Pierre Deneux, 19 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, et Ernest Librecht, 12 ans, demeurant à Tourcoing, qui tentaient de passer en fraude 3 kilos d'allumettes belges.

Remis entre les mains des gendarmes, les 2 fraudeurs ont été transférés à Lille, jeudi matin.

—o—

UN MENDIGOT

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit à Lille, mercredi, au charpentier, Philippe Déprez, 49 ans, né à Bailleul, qu'ils ont arrêté à Marcq-en-Barœul, pour mendicité et vagabondage.

—o—

LEURS RENTES

Chez A. et P. Pollet, peigneurs, un graisseur, Charles Verveeq, 25 ans, demeurant à Marcke-lez-Courtrai, a été brlé à la plante du pied gauche en marchant sur un tuyau de vapeur.

8 jours de repos.

— A l'usine à gaz, un allumeur, Louis Pinck, 19 ans, demeurant 12, rue St-Joseph, en allumant la lanterne du boulevard du Cimetière, a heurté des pavés avec le pied droit et s'est fait une entorse.

15 jours de repos.

— Chez Tiberghien frères, filateurs, rue de Paris, un bâcleur, Gustave Desplechin, 14 ans, demeurant rue du Clinquet, a cogné le gros orteil droit contre un rail et s'est contusionné.

10 jours de repos.

—o—

COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la quatrième circonscription de l'arrondissement de Lille, s'est réunie jeudi, à 3 heures et demie, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Lecomte, adjoint. Elle s'est rendue ensuite dans les quartiers de La Marlière et de la Croix-Rouge où elle a visité les cours et rues signalées pour leur état défectueux par la commission locale d'hygiène.

Informations et Communications diverses

Les arrivages aux halles. — Il est arrivé jeudi matin, aux halles de Tourcoing, 900 kilos de marée, 250 kilos de cerises, 140 kilos de pêches, 150 kilos d'amandes vertes, 90 kilos de blettes, 20 kilos de pois, 30 kilos d'abricots, 20 kilos de beurre.

Les épaves. — L'agent de police Derbeaudringhien a trouvé mercredi soir, sur la Grand' Place, une paire de lorgnons dans un étui en cuir, qu'il tient à la disposition du propriétaire.

Avis aux pêcheurs. — Une nouvelle qui fera tressaillir d'aise les pêcheurs à la ligne, amateurs de gros poissons, jeudi après-midi, un pêcheur a pris à la ligne, dans le canal du Blanc-Seau, près du quai du Havre, un superbe brochet pesant environ 6 livres.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 29 juin 1905

Naissances. — Clérick Marcel, rue du Dahomey, 49. — Grulois Germaine, rue de la Tossée, 74. — Barbieux Louis, rue Fin de la Guerre, 99. — Deperchin Angèle, rue du Touquet, 44. — Delcourt Fernande, rue du Chêne-Houpline, 101. — Bodin Jeanne, 14. — Ekint Henri, rue Auber, 163. — Deselchin Arthur, rue de Bondues, 76.

Décès. — Bostal Julien, 82 ans, rue du Floron, 238. — Petit Jeanne, 22 ans, rue de Gand, 305. — Liagre Gustave, 3 ans, rue Fin de la Guerre, 19. — Equinet Gustave, 34 ans, rue de Rouen, 3.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. 570-4

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

FETE DU 14 JUILLET. — Voici le programme du concours de chant qui aura lieu à l'occasion du 14 juillet 1905, à 3 heures, salle Briffaut, Grande-Place :

Division d'excellence (pour les deux premières catégories), 3 prix de 20, 15 et 10 fr. Les lauréats ayant obtenus un ou plusieurs prix en première division dans ces deux premières catégories, ne pourront concourir qu'en excellence. Toutefois il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu de premier prix pour s'y faire inscrire. La division d'excellence est ouverte à tous indistinctement. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a plus de morceau imposé.

Première catégorie. — Romances, morceaux d'opéras, etc. — Basses et barytons : deux divisions : 1re division, 15, 10 et 5 francs ; 2e division, 10, 6 et 4 francs. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a plus de morceau imposé.

Deuxième catégorie. — Romances, morceaux d'opéras, etc. — Ténors ; deux divisions 1re division, 15, 10 et 5 fr. — 2e division, 10, 6 et 4 fr. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a plus de morceau imposé .

Troisième catégorie. — Comique genre. — Chansonnettes avec ou sans parler, travesti et grime : une division : 15, 10 et 5 fr. Il n'y a pas de morceau imposé. On n'impose pas deux morceaux au choix mais les amateurs peuvent à leur gré, en produire un ou deux.

Concours de duos. — Division unique : 15, 10 et 5 francs. Les amateurs doivent être de Wattrelos. Les dames y sont admises. Il n'y a pas de morceau imposé. Les amateurs doivent donner un morceau au choix. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Ancelle, premier prix du Conservatoire de Lille.

L'inscription sera close le samedi 8 juillet au soir. Les concurrents en se faisant inscrire devront déposer un exemplaire de leur partition à la Mairie.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Société Chimique Roubaisienne, Delmotte Léon-Fernand, s'est fait une piqûre au pouce de la main droite. 15 jours de repos.

— Gabiot Augustin, s'est fait des brûlures à la face des deux mains. Dix jours de repos.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Marthe Bertel (Houzarde). — Paul Descamps (Sapin-Vert).

Décès. — Jules Descamps, 6 mois (St-Liévin).

CROIX

UNION CHORALE. — Répétition générale aujourd'hui vendredi 30 courant, à 8 heures et demie précises, au local, café Hurtebize, en vue du concert de la rue Mirabeau, dimanche prochain.

ETAT-CIVIL. — *Décès.* — Dassonville Clovis, 52 ans, apprêteur, rue de la Consolation, 22.

LYS

LA FRAUDE. — Les préposés en douanes de la brigade mobile de Roubaix, ont arrêté mercredi soir, à Lys, la jeune Gabrielle Descamps, 15 ans, fileuse, sans domicile fixe, qui était porteuse de 6 boites d'allumettes de provenance étrangère.

Mlle Descamps a été conduite à la gendarmerie de Lannoy pour être dirigée sur Lille.

MOUVAUX

RESULTAT D'ADJUDICATIONS. — Hier jeudi, à 3 heures, ont eu lieu à la mairie, les adjudications suivantes : 1er lot : maçonnerie, carrelage, adjugé à M. Bataille Henri, avec un rabais de 5 fr. pour cent.

2e lot : Couverture, pannes, ardoises, adjugé à MM. Tant frères, à Roubaix, avec un rabais de 15 fr. pour cent.

3e lot : Enlèvement des boues et immondices, adjugé à M. Philippo Désiré.

LANNOY

SOYEZ EN REGLE. — Le garde-champêtre a dressé une contravention à la charge de M. Gabriel Debœuf, entrepreneur à Lys, rue de Leers, pour défaut d'éclairage et de barricades devant ses tranchées, rue Nationale.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ANNŒULLIN

UN MARI BRUTAL. — Mardi dans la journée, le nommé J... A., mari de L... T., après une dispute survenue dans le ménage, frappa si violemment sa femme que celle-ci tomba sans connaissance. Un docteur fut mandé, il ne put se prononcer sur son état.

ÇA BRULE. — Mardi soir, la dame Charles Héreng, couturière, voulut verser de l'eau bouillante dans une bouteille. Celle-ci se fendit et Mme Héreng reçut l'eau sur le corps et fut grièvement blessé.

TOUT LE MONDE SAIT
que loin de désaltérer
LES BOISSONS SUCRÉES EXCITENT LA SOIF
Si vous voulez vous désaltérer
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN QUINQUINA
Banyuls-Trilles à l'Eau
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
C'EST L'APERITIF D'ETE
par excellence
Exigez l'étiquette sur la bouteille
579-4
CAFE MODERNE, Grande-Place, à Lille.
— Concert symphonique tous les soirs de 8 h. 1/2 à minuit. 1260-4

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LES DEBOIRES CONJUGAUX. — Le nommé Ferdinand L..., ouvrier mineur et cabaretier à Henin-Liétard, accomplit en ce moment une période de treize jours au 5e territorial, à Arras. Il regagnait samedi dernier son pays avec une permission de vingt-quatre heures, lorsqu'en arrivant chez lui, il trouva la maison vide. Il apprit qu'après son départ, un sieur J.-B. G... était venu prendre sa place au foyer conjugal et qu'il avait pris la fuite après avoir vendu une machine à coudre et une bicyclette. Sa femme Maria Denteleuf, âgée de 31 ans, l'avait suivi dans sa fugue.

Ferdinand L... constata également que sa caisse était vide ; il ne trouva rien de mieux que d'aller conter sa mésaventure à la gendarmerie d'Arras qui a commencé une enquête. On croit le couple réfugié aux environs de Paris.

VOYAGE A L'œIL. — La police d'Arras a verbalisé contre les nommés Sylva Agosta, âgé de 22 ans, né à Lisbonne, et Delannoy Edouard, âgé de 20 ans, né à Cysoing, ouvrier charpentier, qui avaient voulu faire le voyage de Lille à Arras, aux frais de la compagnie du chemin de fer.

CARVIN

UNE FILLETTE QUI PROMET. — Des vols nombreux et importants d'objets divers d'une valeur dépassant 150 francs, étaient commis depuis quelque temps, au préjudice de M. Hulleux, négociant, au pont de Courrières, territoire de Carvin.

Informé, M. Verpillat, commissaire de police, chargea le garde Deleporte de monier la faction dans les magasins du plaignant et, le 28, dans la soirée, étant en observation, il vit la jeune Berthe Julie-Alice, 13 ans, fille de Emile et de Ducatez Eugénie, voisins de M. Hulleux, ouvrir la porte du magasin tout doucement, empêcher le timbre de fonctionner, d'avancer vers le comptoir-caisse, y prendre rapidement une chaîne-sautoir en or, une paire de boucles d'oreille, une épingle de cravate, puis grimpant sur le comptoir, soustraire une livre de chocolat, cacher le tout encore ses poches, puis retourner à la porte et faire sonner plusieurs fois le timbre.

A cemoment, le garde l'appréhenda. Mise en état d'arrestation, cette jeune dépravée a été écroué à la maison d'arrêt de Béthune.

TROP BRUYANTS. — Le 27 juin, la police a été requise pour rappeler au calme deux ouvriers mouleurs, les nommés Caffaert Alfred, 23 ans, originaire de Roubaix, et Degendt Ghislain, 22 ans, originaire de Isbergue qui, étant en fête, troublaient la tranquillité des clients des estaminets Dieudonné et Parcq, rue du Centre. Les deux fêtards ont été appréhendés et le plus bruyant des deux a été déposé à la geôle municipale.

A QUI LE CHIEN. — Un chien de chasse, race épagneule, à poil noir et roux, s'est réfugié chez M. Vanlierde Michel, cabaretier, rue de la Chapelle, où on pourra le réclamer.

HENIN-LIETARD

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la fabrique de M. Gruyelle, l'ouvrier Coillet Dominique, âgé de 31 ans, est tombé en bas d'une échelle avec un tuyau sur l'épaule.

Chômage : 8 jours.

— Cambron Jean, 45 ans, manœuvre, en cintrant une tôle, celle-ci s'étant échappée de ses mains, l'a blessé au coude droit.

Chômage : 10 jours.

— André Monsieur, 18 ans, en démontant une toiture, a glissé et est tombé sur le chêneau.

Chômage : 8 jours.

— Chez Sartiaux, établissements métallurgiques, Pierrain Félix, 55 ans et demi, s'est blessé en chargeant des mitrailles.

Chômage : 6 jours.

— Pierrain Auguste, même établissement, 58 ans, a été blessé en déchargeant des sacs de rivets.

Chômage : 15 jours.

— Thorez Louis, voiturier chez M. Decourcelles, a été blessé au cours de son travail.

Chômage : 15 jours.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Elixir de Virginie** qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL. 584-4.